

DESCRIPTIF

Le festival Quai des bulles se tiendra cette année du vendredi 27 au dimanche 29 Octobre 2023 à St Malo.

L'Asma 35 vous propose un pass pour la journée du 28 octobre 2023

Quai des Bulles est un festival de la bande dessinée et de l'image projetée qui, par sa fréquentation, est le 2^e festival français du genre, après celui d'Angoulême. Il est particulièrement reconnu pour ses expositions

Descriptif du festival disponible mi-juillet

Le billet fourni devra être échangé contre un bracelet. Le bracelet donne accès à tous les lieux du festival ainsi qu'à toutes les expositions et animations, dans la limite des places disponibles.

Un goûter sera organisé afin d'échanger entre participants et partager nos découvertes d'auteurs et d'ouvrages.

Pour plus de renseignements :

<http://www.quaidesbulles.com/>



LIEU

Quai Duguay-Trouin

35400 Saint-Malo

DATES ET HORAIRES

Le 28/10/23, de 9 h 30 à 19 h.

PRIX

Prix sans subvention	Prix Asma 35
12 €	5 € (± 50 % pris en charge par l'Asma 35)

INSCRIPTION

Date limite d'inscription : Vendredi 8 septembre 2023

Lors de votre inscription, merci de nous remettre obligatoirement les documents suivants :

1. La **fiche d'inscription** complétée (page 3)
2. Le **règlement** par chèque(s) bancaire(s) à l'ordre de Asma 35 ou/et par chèques vacances (*envoi en recommandé si chèques vacances*)

CONDITIONS ET PRIX

CONDITION DE MISE EN PLACE DE L'ACTIVITÉ

Sous réserve des conditions sanitaires alors en vigueur, minimum 5 participants, maximum 30 participants.

Extrait de l'article 12 du règlement intérieur : *l'activité est automatiquement annulée si le nombre d'inscrits est inférieur à 5.*

Extrait de l'article 14 du règlement intérieur : *la liste des participants à une activité est arrêtée par la commission compétente qui veille au respect des critères de sélection applicables en cas de dépassement du nombre maximum de participants pour l'activité.*

CONDITION DE REMBOURSEMENT

Pas de remboursement possible, sauf motif justifié (médical, mutation géographique).

Extrait de l'article 16 du règlement intérieur : *les remboursements ne sont possibles que dans les deux cas suivants :*

- *Pour raison médicale sur présentation d'un justificatif,*
- *En cas de mutation géographique sur présentation de l'arrêté de mobilité.*

Ils sont effectués au prorata du nombre de séances restant à effectuer.

SUBVENTION

Les activités proposées par l'Asma 35 sont subventionnées. La subvention est réservée aux agents rémunérés par le ministère de l'Agriculture et aux agents de l'Audas (ASP), organisme sous convention avec l'Asma nationale, ainsi qu'à leurs ayants droit (conjoint et enfants fiscalement à charge), aux agents de l'Anses Le Rheu, organisme sous convention avec l'Asma 35, et leurs ayants droit et aux retraités du ministère de l'Agriculture et leurs ayants droit. D'autres membres de la famille ou des personnes extérieures peuvent participer aux activités, mais sans bénéficier de la subvention et en fonction des places restantes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter :

Sophie PAIGNÉ-TROTIN

02 99 28 22 87

sophie.trotin@agriculture.gouv.fr

FICHE D'INSCRIPTION COLLECTIVE

COORDONNÉES DE LA PERSONNE ADHÉRENTE À L'ASMA 35

Nom **Prénom** **Actif** **Retraité**
 ANSES Le Rheu ASP DDPP DDTM
Employeur ou ancien employeur à la date du départ à la retraite
 DRAAF DREAL EPL St Aubin du Cormier
 EPLEFPA Le Rheu L'Institut Agro Rennes-Angers Autres (FAM, INRAE, Éducation nationale, extérieur), précisez :

COORDONNÉES DES PERSONNES À INSCRIRE À L'ACTIVITÉ

1	Nom	Prénom	Date de naissance	
	Lien avec l'adhérent-e	Lui-même <input type="checkbox"/>	Conjoint/Concubin <input type="checkbox"/>	Enfant <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
2	Nom	Prénom	Date de naissance	
	Lien avec l'adhérent-e	Lui-même <input type="checkbox"/>	Conjoint/Concubin <input type="checkbox"/>	Enfant <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
3	Nom	Prénom	Date de naissance	
	Lien avec l'adhérent-e	Lui-même <input type="checkbox"/>	Conjoint/Concubin <input type="checkbox"/>	Enfant <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
4	Nom	Prénom	Date de naissance	
	Lien avec l'adhérent-e	Lui-même <input type="checkbox"/>	Conjoint/Concubin <input type="checkbox"/>	Enfant <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
5	Nom	Prénom	Date de naissance	
	Lien avec l'adhérent-e	Lui-même <input type="checkbox"/>	Conjoint/Concubin <input type="checkbox"/>	Enfant <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>

Adresse personnelle
Code postal **Ville**
Tél. fixe ou portable perso. **Tél. pro. direct**
Email pro de contact pour l'activité
Email perso de contact pour l'activité
Personne à prévenir en cas d'urgence **Tél.**

RÈGLEMENT

Indiquez le montant total de votre participation €
Paiement en 1 fois Par chèque bancaire (ordre Asma 35) Par chèques vacances (envoi en recommandé)

INSCRIPTION À RENVOYER À L'ORGANISATEUR DE L'ACTIVITÉ

DRAAF BRETAGNE
 À l'attention de Sophie PAIGNÉ-TROTIN
 15 avenue e cucillé
 35047 RENNES CEDEX 9

Mentionner sur l'enveloppe :
« Personnel – Confidentiel »
Votre participation ne sera enregistrée qu'après réception de tous les documents demandés en page 1

Intéressé par du covoiturage Non Oui Au départ de

J'autorise l'Asma 35 à diffuser les photos pour sa communication (site internet notamment) Oui Non

J'atteste l'exactitude des informations ci-dessus. De par mon adhésion, j'accepte sans aucune réserve tous ses termes et m'engage à les respecter.

Fait à **Signature** (si personne mineure, signature du parent ou du responsable légal)
Le